

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1879-1880.

Premier Feuilleton des Pétitions.

M. FRANÇOIS DOLEZ, 1^{er} *Rapporteur*.

N° 1. — Le Conseil provincial d'Anvers prie le Sénat de vouloir bien examiner le système contributaire actuel et de le réviser de manière qu'il soit mieux en harmonie avec le principe supérieur de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, base de notre régime constitutionnel.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 2. — Les sieurs François et Grégoire Breton, domiciliés à Montigny-sur-Sambre, sollicitent itérativement l'intervention du Sénat aux fins d'obtenir une instruction judiciaire au sujet de certaines pièces qu'ils arguent de faux et qu'ils ont déposées au greffe du tribunal de Charleroi.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 3. — Les Président et Secrétaire du Cercle des anciens étudiants de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers demandent la création d'un Ministère du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 4. — Le Conseil communal de Roux sollicite la création d'une justice de paix à Jumet et demande que la commune de Roux fasse partie de ce nouveau canton.

Une loi récente ayant réalisé ce désir, cette pétition est devenue sans objet; la Commission propose l'ordre du jour.

N° 5. — Des membres du Conseil communal de Joncret, arrondissement de Charleroi, demandent l'annulation d'un arrêté de la Députation permanente du Hainaut, déléguant un commissaire spécial à l'effet de procéder, en lieu et place du Conseil, à la nomination d'un receveur communal.

La Commission, ayant reçu la preuve qu'il a été satisfait à cette demande, propose l'ordre du jour.

N° 6. — Le sieur Corbesier, vérificateur honoraire de l'enregistrement à Liège, demande que la faveur de l'éméritat accordée par la loi aux membres de l'ordre judiciaire soit étendue non seulement aux professeurs des universités de l'Etat, mais aussi aux fonctionnaires de l'ordre administratif et aux officiers de l'armée.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur, des Finances et de la Guerre.

M. COLLET, 2^e Rapporteur.

N^o 7. — Le Conseil communal de Saint-Gilles (Brabant) réclame une loi décrétant l'instruction primaire gratuite et obligatoire.

La Commission, sans rien préjuger sur le fond de la question, propose le renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N^o 8. — Le sieur Adrien Delvaux, maréchal ferrant à Bastogne, sollicite l'intervention du Sénat en vue d'obtenir le bénéfice du *pro deo* pour une instance à soutenir devant le tribunal de Marche. Il réclame, en outre, la remise des taxes qui lui sont demandées pour la conservation d'un brevet d'invention.

Conclusions du rapport. — L'ordre du jour.

N^o 9. — Le lieutenant-colonel pensionné de Saegher signale les agissements de certains de ses anciens chefs à son égard.

Conclusions du rapport. — L'ordre du jour.

N^o 10. — Des cultivateurs et éleveurs de bétail demeurant à Zwynrecht (Flandre orientale) et des agriculteurs de la commune de Saint-Jean, lez-Ypres, demandent l'établissement de droits suffisamment protecteurs sur l'entrée des grains, du bétail et de tous les produits agricoles.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Finances.

N^o 11. — Des propriétaires des hameaux de Boterlaer et d'Exterlaer, commune de Deurne, demandent que les servitudes militaires établies sur leurs propriétés soient abolies ou atténuées.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

M. PIGOLET, 3^e Rapporteur.

N^o 12. — Le docteur Lebon, président du bureau de bienfaisance de Nivelles, demande qu'en souvenir du 50^e anniversaire de l'Indépendance nationale, l'État, soit en accordant un subside important à une institution de bienfaisance, soit en en faisant un établissement national, décrète la construction d'un hôpital maritime.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N^o 13. — Des instituteurs communaux demandent que le mode de liquidation prescrit pour les pensions des instituteurs soit appliqué au paiement de leurs traitements.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N^o 14. — Le sieur Dreppe, instituteur à Izel, demande que les instituteurs qui ont 50 ans d'âge et 30 années de service dans la même commune, profitent de tous les bénéfices de la gradation des traitements prévus par l'article 32 du projet de loi sur l'enseignement primaire.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N^o 15. — Le sieur Clerin, commissaire de police de la ville de Herve, réclame pour les officiers du ministère public près les tribunaux de simple police une indemnité du chef de ces fonctions ; il émet également quelques considérations en vue de la nomination, par le Gouvernement, de commissaires

de police qui seraient chargés du service de ministère public dans plusieurs cantons.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 15bis. — Les commissaires de police de Louvain, Tirlemont, Diest, Nivelles, Jodoigne, Wavre, Saint-Trond, Hal, Molenbeek-Saint-Jean et Vilvorde renouvellent leur demande tendant à obtenir une rémunération pour les fonctions de ministère public qu'ils remplissent gratuitement près des Justices de paix.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

M. LE BARON DE WOELMONT, 4^e Rapporteur.

N° 16. — Le Conseil communal de Paliseul sollicite l'intervention du Sénat à l'effet de faire décréter le passage sur la Meuse du chemin de fer d'Athus vers Charleroi.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 17. — Le sieur Spineux, ingénieur-constructeur à Liège, réclame l'intervention de la Législature pour obtenir la délivrance d'un prix de 30,000 francs, institué par arrêté du 31 octobre 1836, en faveur de celui qui ferait connaître, avant le 1^{er} avril 1838, un moyen de réaliser une économie notable de combustible dans l'emploi des machines à vapeur.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 18. — Des habitants de Deurne, Boterlaer et Exterlaer renouvellent leurs demandes tendant à faire décréter la démolition du fortin n° 2 et de ses dépendances, ainsi que la suppression des servitudes militaires.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre pour ce qui concerne l'examen du premier point et l'ordre du jour pour la seconde partie de la requête.

N° 19. — Les Président et Secrétaire de l'Association des secrétaires communaux du canton de Maeseyck sollicitent l'intervention du Sénat pour obtenir qu'une loi fixe le minimum du traitement des secrétaires communaux, en prenant pour base la population de la commune, et détermine la part contributive de l'Etat et de la Province pour le payement de ces fonctionnaires.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 20. — Des géomètres du cadastre de la province de Limbourg et de la conservation d'Arlon signalent à la bienveillante attention du Sénat quelques considérations qui leur semblent de nature à faire accorder aux employés du cadastre une amélioration de position.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.

M. ORBAN DE XIVRY, 5^e Rapporteur.

N° 21. — Le Conseil communal de Laroche prie itérativement le Sénat de décréter l'exécution du chemin de fer de Melreux par Laroche, dans la direction de Bastogne-Libramont.

Il réclame, en outre, la construction d'un embranchement de Laroche vers Vielsalm ou même l'établissement d'une ligne partant de Charleroi, passant

par le vallon de la Mognée, Melreux, Laroche et Vielsalm et se dirigeant vers Coblenze.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 22. — La veuve Mélanie Hantson, domiciliée à Renaix, sollicite une majoration de secours du chef de son fils renvoyé en congé de réforme pour cause d'infirmités graves contractées au service.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 23. — Le Président de l'Association centrale des homéopathes belges demande qu'il soit établi dans chacune des deux universités de l'Etat et à l'École vétérinaire une chaire d'homéopathie (doctrine et thérapeutique).

Conclusions du rapport. — Renvoi, sous toutes réserves, à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 24. — Le Conseil communal de Merchtem demande l'achèvement de la section du chemin de fer d'Assche à Jette.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.